



## ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU MANITOBA

### PROCÈS-VERBAL N° 76

TROISIÈME SESSION, QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

PRIÈRE

DIX HEURES

Conformément au paragraphe 33(9) du *Règlement*, le leader du deuxième parti de l'opposition à l'Assemblée annonce que la proposition portant sur la nécessité de prendre des mesures immédiates pour lutter contre les changements climatiques sera examinée le prochain jeudi où seront abordées les affaires émanant des députés.

L'Assemblée convient de procéder à la deuxième lecture du projet de loi 233.

M. SWAN propose la deuxième lecture et le renvoi en comité du projet de loi 233 — *Loi modifiant la Loi sur l'assurance-maladie/The Health Services Insurance Amendment Act*.

Il s'élève un débat.

M. SWAN intervient. M<sup>me</sup> la *ministre* COX, M. GERRARD, M<sup>mes</sup> MORLEY-LECOMTE et SMITH (Point Douglas) ainsi que MM. LINDSEY, WISHART et MARCELINO (Tyndall Park) posent des questions au député.

Le débat se poursuit.

M<sup>me</sup> la *ministre* COX, M. GERRARD, M<sup>me</sup> MORLEY-LECOMTE et M. WISHART interviennent. M. MARTIN exerce son droit de parole jusqu'à 11 heures et le conserve pour la reprise du débat.

L'Assemblée reprend le débat sur la proposition présentée par M. ALLUM :

Proposition n° 3 : Rétablissement du financement accordé aux municipalités pour les transports en commun

Attendu :

que le gouvernement provincial a mis fin à une entente de financement conclue avec les municipalités il y a des décennies et selon laquelle il doit financer la moitié des fonds d'exploitation des services de transport en commun;

que cette coupe visant les transports en commun était dissimulée dans un long projet de loi omnibus qui comprenait également l'élimination générale des formules de financement de la croissance des municipalités;

que cette coupe en cours d'exercice a obligé la ville de Winnipeg à envisager d'augmenter les tarifs des transports en commun de 25 cents, ce qui imposerait un fardeau indu aux usagers, particulièrement les familles à faible revenu, les aînés, les étudiants et les nouveaux arrivants;

qu'en raison de cette coupe, la ville de Winnipeg a également été obligée d'envisager de réduire les services offerts par son réseau de transports en commun dont les autobus sont déjà bondés et passent peu fréquemment, aux dires des usagers;

que la ville de Winnipeg a fait savoir que la réduction des services pourrait entraîner la mise à pied de 120 chauffeurs d'autobus ainsi que l'annulation de services sur presque 60 lignes d'autobus;

que des coupes aux transports en commun dressent des obstacles pour les Manitobains qui se cherchent un emploi, qui se rendent au travail ou à l'école ou qui cherchent à accéder à des soins de santé;

que de nombreux Manitobains craignent que les coupes effectuées par le gouvernement provincial ne poussent les usagers à utiliser les voitures alimentées aux combustibles fossiles plutôt que le réseau des transports en commun;

qu'un engagement envers les transports en commun renforcerait la compétitivité économique de Winnipeg et pourrait attirer de nouvelles entreprises dynamiques sur le marché;

que le premier ministre a manqué à sa promesse électorale de protéger les services de première ligne dont dépendent les Manitobains,

il est proposé que le gouvernement provincial soit exhorté à revenir immédiatement sur sa décision de mettre fin à l'entente de financement conclu avec la ville de Winnipeg à l'égard des transports en commun et à s'engager à fournir aux municipalités un financement à long terme qui soit prévisible et axé sur la croissance.

Le débat se poursuit.

MM. MICKLEFIELD et ALLUM, M. le *ministre* WHARTON ainsi que MM. TEITSMA, REYES et MICHALESKI interviennent. M. HELWER exerce son droit de parole jusqu'à midi et le conserve pour la reprise du débat.

---

**TREIZE HEURES TRENTE**

M. le *ministre* CULLEN dépose :

le rapport annuel des Services de plaintes des victimes pour l'exercice se terminant le 31 mars 2018;  
(Document parlementaire n° 80)

le rapport annuel de la Régie des alcools et des jeux du Manitoba pour l'exercice se terminant le 31 mars 2018;  
(Document parlementaire n° 81)

le rapport annuel de la Commission de la location à usage d'habitation pour l'exercice se terminant le 31 mars 2018;

(Document parlementaire n° 82)

le rapport annuel de la Commission d'appel des accidents de la route pour l'exercice se terminant le 31 mars 2018;

(Document parlementaire n° 83)

le rapport annuel du Bureau de l'état civil pour l'exercice se terminant le 31 mars 2018;

(Document parlementaire n° 84)

le rapport annuel du tuteur et curateur public du Manitoba pour l'exercice se terminant le 31 mars 2018;

(Document parlementaire n° 85)

le rapport et les recommandations du Comité chargé de la rémunération des juges datés du 23 mai 2018.

(Document parlementaire n° 86)

---

M. le *ministre* WHARTON dépose :

le rapport annuel de la Commission des services d'approvisionnement en eau du Manitoba pour l'exercice se terminant le 31 mars 2018;

(Document parlementaire n° 87)

le rapport annuel de la Commission municipale pour l'année se terminant le 31 décembre 2017.

(Document parlementaire n° 88)

---

M. le *ministre* EICHLER dépose le rapport annuel de la Société des services agricoles du Manitoba pour l'exercice se terminant le 31 mars 2018.

(Document parlementaire n° 89)

---

M<sup>me</sup> SQUIRES, *ministre responsable de la Condition féminine*, fait une déclaration au sujet de la Journée internationale de la fille.

M<sup>mes</sup> SMITH (Point Douglas) et LAMOUREUX et, avec le consentement de l'Assemblée, M. FLETCHER font des observations sur la déclaration.

---

L'Assemblée permet le retour au dépôt de rapports.

---

M<sup>me</sup> la *ministre* STEFANSON dépose le rapport annuel que prévoit la *Loi sur l'accessibilité pour les Manitobains* pour l'exercice se terminant le 31 mars 2018.

(Document parlementaire n° 90)

M. le *ministre* FIELDING dépose le rapport sur les cautionnements professionnels prévu à l'article 20 de la *Loi sur les officiers publics* daté du 11 octobre 2018.

(Document parlementaire n° 91)

---

Conformément au paragraphe 27(1) du *Règlement*, M<sup>me</sup> la *ministre* CLARKE, M<sup>me</sup> LAMOUREUX, M. HELWER, M. le *ministre* FIELDING et M. ALTEMEYER font des déclarations de député.

---

Présentation et lecture de pétitions :

M<sup>me</sup> SMITH (Point Douglas) — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à revenir sur sa décision de fermer la salle d'urgence de l'Hôpital Seven Oaks de sorte que les familles et les aînés du nord de Winnipeg et des environs aient accès à des services de soins de santé de qualité en temps opportun. (V. San Jose, E. Bautista, B. Bautista et autres)

M. FLETCHER — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à prendre les mesures nécessaires pour veiller à ce que le site de l'aréna Vimy ne serve pas de centre de désintoxication et à ce que les terres publiques longeant le ruisseau Sturgeon et servant de parc et de site récréatif à l'intention du public (notamment en tant que partie importante du sentier Sturgeon Creek Greenway et de l'écosystème du ruisseau Sturgeon) conserve la désignation actuelle de zonage loisirs et parcs PR2 accordée au 255, avenue Hamilton, soit l'emplacement de l'aréna Vimy, et à entretenir ces terres afin qu'elles demeurent ainsi désignées.

M. ALLUM — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le premier ministre du Manitoba et son cabinet à rétablir pleinement le remboursement d'impôt pour les frais de scolarité et à s'engager à faire en sorte que les études postsecondaires demeurent accessibles et abordables pour les étudiants et les familles du Manitoba. (A. Sloan, L. Reimer, M. Barlow et autres)

M. SWAN — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à évaluer la possibilité d'établir une équipe interministérielle chargée d'assurer un leadership dans le cadre d'une réponse coordonnée et adaptée à la culture à l'égard de la crise croissante des dépendances dans notre province, réponse qui comprend une campagne de sensibilisation forte et généralisée portant sur les dangers de l'usage des méthamphétamines et des opiacés et présentant notamment un volet sur la sensibilisation aux dépendances à l'intention du personnel médical de première ligne au sein des établissements de soins de santé, ainsi que la possibilité d'offrir des services supplémentaires en matière de dépendances à Brandon et dans l'ouest du Manitoba pour tous les types de soins, y compris les urgences, la désintoxication, la réadaptation à long terme, les logements de transition et l'aide à la gestion des troubles concomitants, et d'exhorter le ministre de la Santé, des Aînés et de la Vie active à évaluer la possibilité de dresser un inventaire accessible au public répertoriant tous les établissements voués aux dépendances au Manitoba et de fournir de l'aide aux familles dont des membres font face à des dépendances, notamment du counseling, l'orientation aux patients et la promotion des droits, ainsi qu'un accès direct et gratuit à la naloxone. (K. Longstreet, A. Done, L. Gabrielle et autres)

M. GERRARD — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à demander à Dynacare de rouvrir les laboratoires qu'elle a fermés ou à permettre à Services de diagnostic du Manitoba d'en ouvrir librement dans les cliniques où ils se trouvaient, à veiller à ce que des services de laboratoire de haute qualité soient offerts aux patients et à ce que les règles de concurrence quant à la fourniture de tels services aux cabinets médicaux soient équitables et à se pencher sur cette question immédiatement dans le but d'offrir de meilleurs soins axés sur le patient et d'améliorer le soutien accordé aux professionnels de la santé. (C. Makai, K. Grower, L. MacDiarmid et autres)

---

M. le *ministre* EICHLER propose la deuxième lecture et le renvoi en comité du projet de loi 35 — *Loi modifiant la Loi sur les terres domaniales (gestion améliorée des pâturages communautaires et des terres domaniales agricoles)/The Crown Lands Amendment Act (Improved Management of Community Pastures and Agricultural Crown Lands)*.

(Recommandé par l'administrateur)

Il s'élève un débat.

M. le *ministre* EICHLER intervient. MM. MARCELINO (Tyndall Park), GERRARD, LINDSEY et FLETCHER posent des questions au ministre.

Le débat se poursuit.

MM. MARCELINO (Tyndall Park), LINDSEY et GERRARD interviennent. M. ALLUM exerce son droit de parole jusqu'à 16 heures et le conserve pour la reprise du débat.

---

M. le *ministre* EICHLER dépose le message de l'administrateur recommandant l'affectation de recettes publiques à l'application du projet de loi 35.

(Document parlementaire n° 92)

---

Conformément à l'ordre sessionnel que l'Assemblée a adopté le 25 juin 2018, les travaux sont interrompus afin de mettre aux voix la motion de deuxième lecture du projet de loi 34 et toutes les questions nécessaires afin que soient terminées les étapes de l'examen du budget principal et du budget des immobilisations.

---

L'Assemblée reprend le débat sur la motion de M. le *ministre* FIELDING voulant que soit lu une deuxième fois et renvoyé en comité plénier le projet de loi 34 — *Loi d'exécution du budget de 2018 et modifiant diverses dispositions législatives en matière de fiscalité/The Budget Implementation and Tax Statutes Amendment Act, 2018*.

La motion, mise aux voix, est adoptée à la majorité.

**POUR**

BINDLE  
CLARKE  
COX  
CULLEN  
CURRY  
EICHLER  
FIELDING  
FRIESEN  
GOERTZEN  
GUILLEMARD  
HELWER  
ISLEIFSON  
JOHNSON  
JOHNSTON  
LAGASSÉ  
LAGIMODIERE  
MARTIN  
MAYER

MICHALESKI  
MICKLEFIELD  
MORLEY-LECOMTE  
NESBITT  
PEDERSEN  
PIWNIUK  
REYES  
SCHULER  
SMITH (Southdale)  
SMOOK  
SQUIRES  
STEFANSON  
TEITSMAN  
WHARTON  
WISHART  
WOWCHUK  
YAKIMOSKI .....35

**CONTRE**

ALLUM  
GERRARD  
KLASSEN  
LAMONT  
LAMOUREUX  
LINDSEY  
MALOWAY

MARCELINO (Logan)  
MARCELINO (Tyndall Park)  
SARAN  
SMITH (Point Douglas)  
SWAN  
WIEBE ..... 13

Le projet de loi est lu une deuxième fois et renvoyé en comité plénier.

---

M. le *ministre* FIELDING propose que soit payée sur le Trésor, au titre de dépenses en capital, pour l'exercice se terminant le 31 mars 2019, la somme de deux milliards huit cent cinq millions sept cent cinquante-neuf mille dollars (2 805 759 000 \$).

La motion, mise aux voix, est adoptée à la majorité.

**POUR**

BINDLE  
CLARKE  
COX  
CULLEN  
CURRY  
EICHLER  
FIELDING  
FLETCHER  
FRIESEN  
GOERTZEN  
GUILLEMARD  
HELWER  
ISLEIFSON  
JOHNSON  
JOHNSTON  
LAGASSÉ  
LAGIMODIERE  
MARTIN

MAYER  
MICHALESKI  
MICKLEFIELD  
MORLEY-LECOMTE  
NESBITT  
PEDERSEN  
PIWNIUK  
REYES  
SMITH (Southdale)  
SMOOK  
SQUIRES  
STEFANSON  
TEITSMA  
WHARTON  
WISHART  
WOWCHUK  
YAKIMOSKI.....35

**CONTRE**

ALLUM  
ALTERMEYER  
GERRARD  
KINEW  
KLASSEN  
LAMONT  
LAMOUREUX  
LINDSEY

MALOWAY  
MARCELINO (Logan)  
MARCELINO (Tyndall Park)  
SARAN  
SMITH (Point Douglas)  
SWAN  
WIEBE ..... 15

---

M. le *ministre* FIELDING propose d'accorder à Sa Majesté sur le Trésor, au titre de dépenses de l'administration publique pour l'exercice se terminant le 31 mars 2019, la somme de treize milliards neuf cent huit millions six cent cinq mille dollars (13 908 605 000 \$), prévue à la partie A (Dépenses de fonctionnement), et la somme de six cent cinquante-neuf millions trois cent soixante-seize mille dollars (659 376 000 \$), prévue à la partie B (Investissements en immobilisations) de ce budget.

La motion, mise aux voix, est adoptée à la majorité.

**POUR**

BINDLE  
CLARKE  
COX  
CULLEN  
EICHLER  
FIELDING  
FLETCHER  
FRIESEN  
GOERTZEN  
GUILLEMARD  
HELWER  
ISLEIFSON  
JOHNSON  
JOHNSTON  
LAGASSÉ  
LAGIMODIERE  
MARTIN  
MAYER

MICHALESKI  
MICKLEFIELD  
MORLEY-LECOMTE  
NESBITT  
PALLISTER  
PEDERSEN  
PIWNIUK  
REYES  
SMITH (Southdale)  
SMOOK  
SQUIRES  
STEFANSON  
TEITSMA  
WHARTON  
WISHART  
WOWCHUK  
YAKIMOSKI.....35

**CONTRE**

ALLUM  
ALTERMEYER  
GERRARD  
KLASSEN  
LAMONT  
LAMOUREUX  
LINDSEY

MALOWAY  
MARCELINO (Logan)  
MARCELINO (Tyndall Park)  
SARAN  
SMITH (Point Douglas)  
SWAN  
WIEBE ..... 14

---

M. le *ministre* FIELDING propose la première lecture du projet de loi 31 — *Loi de 2018 portant affectation de crédits/The Appropriation Act, 2018* — et son renvoi immédiat en deuxième lecture.

La motion, mise aux voix, est adoptée à la majorité.



**POUR**

BINDLE  
CLARKE  
COX  
CULLEN  
CURRY  
EICHLER  
FIELDING  
FLETCHER  
FRIESEN  
GOERTZEN  
GUILLEMARD  
HELWER  
ISLEIFSON  
JOHNSON  
JOHNSTON  
LAGASSÉ  
LAGIMODIERE  
MARTIN

MAYER  
MICHALESKI  
MICKLEFIELD  
MORLEY-LECOMTE  
NESBITT  
PALLISTER  
PEDERSEN  
REYES  
SMITH (Southdale)  
SMOOK  
SQUIRES  
STEFANSON  
TEITSMA  
WHARTON  
WISHART  
WOWCHUK  
YAKIMOSKI.....35

**CONTRE**

ALLUM  
ALTERMEYER  
GERRARD  
KINEW  
KLASSEN  
LAMONT  
LAMOUREUX  
LINDSEY

MALOWAY  
MARCELINO (Logan)  
MARCELINO (Tyndall Park)  
SARAN  
SMITH (Point Douglas)  
SWAN  
WIEBE ..... 15

---

M. le *ministre* FIELDING propose la deuxième lecture et le renvoi en comité plénier du projet de loi 31 — *Loi de 2018 portant affectation de crédits/The Appropriation Act, 2018*.

La motion, mise aux voix, est adoptée à la majorité.

**POUR**

BINDLE  
CLARKE  
COX  
CULLEN  
CURRY  
EICHLER  
FIELDING  
FRIESEN  
GOERTZEN  
GUILLEMARD  
HELWER  
ISLEIFSON  
JOHNSON  
JOHNSTON  
LAGASSÉ  
LAGIMODIERE  
MARTIN  
MAYER

MICHALESKI  
MICKLEFIELD  
MORLEY-LECOMTE  
NESBITT  
PALLISTER  
PEDERSEN  
REYES  
SCHULER  
SMITH (Southdale)  
SMOOK  
SQUIRES  
STEFANSON  
TEITSMA  
WHARTON  
WISHART  
WOWCHUK  
YAKIMOSKI.....35

**CONTRE**

ALLUM  
ALTERMEYER  
GERRARD  
KLASSEN  
LAMONT  
LAMOUREUX  
LINDSEY

MALOWAY  
MARCELINO (Logan)  
SARAN  
SMITH (Point Douglas)  
SWAN  
WIEBE ..... 13

Le projet de loi est lu une deuxième fois et renvoyé en comité plénier.

---

M. le *ministre* FIELDING propose la première lecture du projet de loi 32 — *Loi d'emprunt de 2018/The Loan Act, 2018* — et son renvoi immédiat en deuxième lecture.

La motion, mise aux voix, est adoptée à la majorité.

**POUR**

BINDLE  
CLARKE  
COX  
CULLEN  
CURRY  
EICHLER  
FIELDING  
FLETCHER  
FRIESEN  
GOERTZEN  
GUILLEMARD  
HELWER  
ISLEIFSON  
JOHNSON  
JOHNSTON  
LAGASSÉ  
LAGIMODIERE  
MARTIN

MAYER  
MICHALESKI  
MICKLEFIELD  
MORLEY-LECOMTE  
NESBITT  
PEDERSEN  
REYES  
SCHULER  
SMITH (Southdale)  
SMOOK  
SQUIRES  
STEFANSON  
TEITSMA  
WHARTON  
WISHART  
WOWCHUK  
YAKIMOSKI.....35

**CONTRE**

ALLUM  
GERRARD  
KINEW  
KLASSEN  
LAMONT  
LAMOUREUX  
LINDSEY

MALOWAY  
MARCELINO (Logan)  
SARAN  
SMITH (Point Douglas)  
SWAN  
WIEBE ..... 13

---

M. le *ministre* FIELDING propose la deuxième lecture et le renvoi en comité plénier du projet de loi 32 —  
*Loi d'emprunt de 2018/The Loan Act, 2018.*

La motion, mise aux voix, est adoptée à la majorité.

---

**POUR**

BINDLE  
CLARKE  
COX  
CULLEN  
CURRY  
EICHLER  
FIELDING  
FLETCHER  
FRIESEN  
GOERTZEN  
GUILLEMARD  
HELWER  
ISLEIFSON  
JOHNSON  
JOHNSTON  
LAGASSÉ  
LAGIMODIERE

MARTIN  
MAYER  
MICHALESKI  
MICKLEFIELD  
MORLEY-LECOMTE  
NESBITT  
PEDERSEN  
REYES  
SCHULER  
SMITH (Southdale)  
SMOOK  
SQUIRES  
TEITSMA  
WHARTON  
WISHART  
WOWCHUK  
YAKIMOSKI..... 34

**CONTRE**

ALLUM  
ALTERMEYER  
GERRARD  
KINEW  
KLASSEN  
LAMONT  
LAMOUREUX

LINDSEY  
MALOWAY  
MARCELINO (Logan)  
SARAN  
SMITH (Point Douglas)  
SWAN  
WIEBE..... 14

Le projet de loi est lu une deuxième fois et renvoyé en comité plénier.

\_\_\_\_\_

L'Assemblée se forme en comité plénier.

\_\_\_\_\_

Le comité plénier examine le projet de loi 31 — *Loi de 2018 portant affectation de crédits/The Appropriation Act, 2018* — et en fait rapport sans amendement.

\_\_\_\_\_

Le comité plénier examine le projet de loi 32 — *Loi d'emprunt de 2018/ The Loan Act, 2018* — et en fait rapport sans amendement.

\_\_\_\_\_

M. le *ministre* FIELDING propose l'approbation, la troisième lecture et l'adoption du projet de loi 32 — *Loi d'emprunt de 2018/The Loan Act, 2018* — dont a fait rapport le comité plénier.

La motion, mise aux voix, est adoptée à la majorité.

**POUR**

BINDLE  
CLARKE  
COX  
CULLEN  
CURRY  
EICHLER  
FIELDING  
FLETCHER  
FRIESEN  
GOERTZEN  
GUILLEMARD  
HELWER  
ISLEIFSON  
JOHNSON  
JOHNSTON  
LAGASSÉ  
LAGIMODIERE  
MARTIN

MAYER  
MICHALESKI  
MICKLEFIELD  
MORLEY-LECOMTE  
NESBITT  
PEDERSEN  
REYES  
SCHULER  
SMITH (Southdale)  
SMOOK  
SQUIRES  
STEFANSON  
TEITSMA  
WHARTON  
WISHART  
WOWCHUK  
YAKIMOSKI..... 35

**CONTRE**

ALLUM  
ALTERMEYER  
GERRARD  
KINEW  
KLASSEN  
LAMONT  
LAMOUREUX

LINDSEY  
MALOWAY  
MARCELINO (Logan)  
SARAN  
SMITH (Point Douglas)  
SWAN  
WIEBE ..... 14

Le projet de loi est approuvé, lu une troisième fois et adopté.

---

M. le ministre FIELDING propose l'approbation, la troisième lecture et l'adoption du projet de loi 31 — *Loi de 2018 portant affectation de crédits/The Appropriation Act, 2018* — dont a fait rapport le comité plénier.

La motion, mise aux voix, est adoptée à la majorité.

**POUR**

BINDLE  
CLARKE  
COX  
CULLEN  
CURRY  
EICHLER  
FIELDING  
FLETCHER  
FRIESEN  
GOERTZEN  
GUILLEMARD  
HELWER  
ISLEIFSON  
JOHNSON  
JOHNSTON  
LAGASSÉ  
LAGIMODIERE  
MARTIN

MEYER  
MICHALESKI  
MICKLEFIELD  
MORLEY-LECOMTE  
NESBITT  
PEDERSEN  
REYES  
SCHULER  
SMITH (Southdale)  
SMOOK  
SQUIRES  
STEFANSON  
TEITSMA  
WHARTON  
WISHART  
WOWCHUK  
YAKIMOSKI.....35

**CONTRE**

ALLUM  
ALTERMEYER  
GERRARD  
KINEW  
KLASSEN  
LAMONT  
LAMOUREUX

LINDSEY  
MALOWAY  
MARCELINO (Logan)  
SARAN  
SMITH (Point Douglas)  
SWAN  
WIEBE ..... 14

Le projet de loi est approuvé, lu une troisième fois et adopté.

---

**Jeudi 11 octobre 2018**

---

Janice FILMON, *lieutenante-gouverneure de la province du Manitoba*, fait son entrée à l'Assemblée à 0 h 16 et prend place sur le trône.

La présidente s'adresse à la lieutenante-gouverneure en ces termes :

« Votre Honneur, l'Assemblée législative du Manitoba vous prie de sanctionner les projets de loi indiqués ci-après :

« (N° 31) — *Loi de 2018 portant affectation de crédits/The Appropriation Act, 2018*;

« (N° 32) — *Loi d'emprunt de 2018/The Loan Act, 2018* ».

La greffière de l'Assemblée législative annonce la sanction des projets de loi en ces termes :

« Au nom de Sa Majesté, le lieutenant-gouverneur remercie l'Assemblée législative et sanctionne les projets de loi en question. »

À 0 h 20, la lieutenante-gouverneure se retire.

---

La séance est levée à 0 h 23, et l'Assemblée ajourne ses travaux au lundi 22 octobre 2018, 13 h 30.

La présidente,

Myrna Driedger